

*Question présentée par le député :*

*M. Alberto Velasco*

*Date de dépôt : 6 juin 2019*

## **Question écrite urgente**

**Les luxueux rapports des entités publiques sont-ils une dérive somptuaire ?**

La Fondation des parkings a récemment fait publier son rapport gestion pour présenter l'entité publique. Le rapport fait 71 pages en papier glacé, reliées dans une édition enrichie de photos présentant les différents métiers en lien avec ses activités. A l'heure où le principal souci des entités publiques est de se préoccuper des moyens financiers mis à leur disposition pour continuer à délivrer des prestations de qualité, on est en droit de se demander si une telle dépense n'est pas exagérée.

Mes questions sont donc simples :

- 1. Combien de numéros du rapport de gestion de la Fondation des parkings ont été publiés ? A qui étaient destinées ces publications ? Combien ont-elles coûté ?*
- 2. A quelle agence de communication cette publication a-t-elle été confiée ? Y a-t-il eu un appel d'offres ? Et, si oui, qui sont les personnes qui ont choisi l'agence ?*
- 3. Le Conseil d'Etat peut-il dire quelles sont les entités publiques qui ont fait publier leur rapport de gestion ou leur rapport d'activités ? Combien ces publications ont-elles coûté par entité et à qui ont-elles été destinées ?*
- 4. A l'heure d'une profonde prise de conscience mondiale sur l'environnement, le Conseil d'Etat considère-t-il qu'il est opportun de continuer à éditer des rapports de gestion dans des versions de luxe, telle que présentée par la Fondation des parkings, alors qu'une version électronique serait suffisante ?*

Que le Conseil d'Etat soit remercié pour les réponses qu'il apportera à la présente.